



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du cursus bachelier en Soins infirmiers 2010-2011

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute Ecole Galilée (HEG)

Comité des experts :
M. Jean-François NEGRI, président.
Mmes Christine BERSET, Françoise HAPPART,
Maria Arminda DA SILVA MENDES CARNEIRA DA COSTA,
et M. André VYT, experts.

14 juin 2011

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation du cursus de bachelier en Soins infirmiers.

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à la Haute Ecole Galilée les 24 et 25 février 2011, pour procéder à l'évaluation du bachelier en Soins infirmiers. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : direction et coordonnateurs du processus d'autoévaluation, personnels académiques et scientifiques, personnels techniques et administratifs, étudiants et anciens étudiants ainsi que les partenaires. Il remercie également tous ceux qui ont participé activement à l'autoévaluation, puis à l'évaluation et ce, avec enthousiasme et professionnalisme. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans cette formation.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à poursuivre la construction de son propre plan d'amélioration.

Présentation de l'institution

À la suite du décret du 5 août 1995, la Haute école Galilée (HEG) est fondée le 3 juillet 1996 ; elle regroupe alors six écoles supérieures bruxelloises. Elle comporte aujourd'hui quatre catégories de formations réparties en deux types d'enseignements : d'une part, le type court qui regroupe les catégories économique, paramédicale et pédagogique et, d'autre part, le type long où se trouve la catégorie sociale. La catégorie paramédicale dispense le bachelier en soins infirmiers.

La HEG fait partie du réseau libre confessionnel et, à ce titre, est affiliée à la Fédération de l'enseignement supérieur catholique (FédESuC), fédération membre du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC).

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts tient à saluer la qualité du rapport d'autoévaluation (RAE) et félicite le travail de toute l'équipe pédagogique, administrative et technique de l'institution.
- 2 Le comité des experts a pu constater qu'il existe une réelle dynamique qualité installée de longue date au sein de la HE. La démarche qualité est construite et structurée avec un comité de pilotage, une coordinatrice locale, l'appui fort des services centraux. Cette équipe a élaboré de nombreux outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité. Elle a effectué une analyse systématique des données récoltées auprès des parties prenantes (étudiants, anciens étudiants, etc.), assurant à l'équipe pédagogique et aux étudiants une restitution des résultats. Le comité des experts souligne également l'existence de procédures permettant de définir un diagnostic qualité sur les processus centraux (exemple : évaluation des enseignements par les étudiants).
- 3 Le comité des experts tient à souligner l'expertise de la coordinatrice qualité institutionnelle, ainsi que de la coordinatrice et du coordonnateur dans la section.
- 4 Le comité des experts a pu constater qu'il existe un projet et une vision institutionnels, à la fois sur le plan professionnel et pédagogique, ainsi qu'une stratégie opérationnelle de développement avec des plans stratégiques à court et moyen termes.
- 5 Le comité des experts souligne la collaboration efficace entre la direction, la coordination pédagogique et la coordination qualité. Transparence et complémentarité sont au cœur du dispositif de formation.
- 6 La communication est claire entre la direction, l'équipe pédagogique et les étudiants même si celle-ci mériterait d'être davantage formalisée.
- 7 Les partenariats sont riches et variés (universités, lieux de pratique hospitaliers et extrahospitaliers).

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts encourage la HE à pérenniser les démarches entreprises et à allouer les moyens nécessaires à cette continuité.
- 2 Le comité des experts recommande à la HE de se munir d'indicateurs pour formuler des objectifs à atteindre, ainsi que des tableaux de bord pour envisager les différentes actions correctrices.

- 3 Le comité des experts suggère de finaliser et de formaliser certains axes stratégiques et d'en assurer la communication à l'ensemble des parties prenantes.

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il a été informé des travaux actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles (CGHE) sur l'élaboration de référentiels de compétences thématiques.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne l'expertise de l'entité en matière d'approche par compétences, tant dans le champ théorique que pratique. Le référentiel de compétences est intégré par l'équipe pédagogique et les partenaires du programme. Le comité a également pu noter la volonté d'actualisation et de réflexion critique sur le référentiel de compétences, en regard des travaux effectués à l'échelle européenne.
- 2 Le comité des experts a pu mesurer le programme de formation ambitieux proposé, visant un haut niveau de compétences tant techniques qu'éducatives et relationnelles. La pédagogie intègre dès le début de la formation, et tout au long du cursus, le jugement clinique, la pratique réflexive et le développement de l'apprentissage autonome. Ces éléments ayant pour objectif de construire progressivement l'identité professionnelle de l'étudiant.
- 3 Le comité des experts souligne la qualité et la rigueur de l'enseignement largement reconnues par les partenaires des lieux de stages. Ils apprécient particulièrement les capacités réflexives des stagiaires de l'entité.
- 4 Le comité des experts a pu constater qu'il existe une description systématique et complète des cours à travers les fiches ECTS.
- 5 Le comité des experts souligne l'amélioration de l'accueil des étudiants par la mise en place, cette dernière année, d'une journée organisée pour l'intégration des nouveaux étudiants.
- 6 Le comité des experts note une bonne articulation entre cours théoriques et stages. Il existe une bonne préparation au stage grâce aux cours pratiques, aux activités d'intégration professionnelles (AIP) mais également grâce au développement d'outils tels que des fiches techniques, des vidéos de certains actes et l'utilisation de la plateforme « hôpital virtuel ». En fonction de la progression des apprentissages de l'étudiant, la formulation des objectifs personnels est réajustable en cours de stage.
- 7 Le comité des experts souligne la qualité de l'encadrement en stages par les professeurs ainsi que la bonne collaboration avec les équipes de terrain.
- 8 Le dispositif d'aide à la réussite est opérationnel. Il a dernièrement été l'objet d'une réflexion approfondie ayant débouché sur des actions dont l'effet n'est pas encore évalué. On peut toutefois noter le système de tutorat. Il faut souligner également la grande disponibilité des enseignants dans ce dispositif et dans l'encadrement des étudiants pour le TFE.
- 9 Enfin, le comité des experts souligne une constante adaptation de la formation grâce à la mise en place de différents groupes de travail.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Malgré la mise en place de groupes de travail sur divers sujets, il n'existe pas de moments d'échanges formels entre enseignants d'une même année. Cet état de fait n'améliore pas la faible interdisciplinarité entre matières, notamment au moment des évaluations.
- 2 Le comité des experts remarque que l'évaluation des étudiants en stage par les enseignants manque de clarté (évaluation formative - évaluation certificative). Il existe également un manque de cohérence dans l'évaluation des rapports de stages, probablement dû à l'absence de politique commune.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 3 Le comité des experts souligne le manque de préparation à la prise en charge d'un groupe-patients pour les étudiants de troisième année.
- 4 Le comité des experts note que la mesure de la charge de travail des étudiants reste à entreprendre. Les enseignants semblent encore peu informés sur l'utilisation du système ECTS.
- 5 Le comité des experts a constaté que les syllabi n'étaient pas systématiquement actualisés.
- 6 Malgré un dispositif d'aide à la réussite jugé performant par les étudiants, il n'existe pas d'indicateurs permettant d'en mesurer son efficacité.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande à la HE de poursuivre sa réflexion pédagogique autour d'une pédagogie ciblée sur les compétences. Il suggère de formaliser des groupes de travail visant à améliorer l'interdisciplinarité et la transversalité de chaque année d'études.
- 2 Le comité des experts recommande de revoir les différents dispositifs d'évaluation, principalement l'évaluation des activités pratiques, en utilisant les critères d'évaluation produits par le groupe de travail et en rendant obligatoire leur utilisation par la totalité des enseignants. Il est nécessaire de rendre formel le dispositif distinguant évaluation formative et certificative en s'y référant systématiquement. Le comité des experts suggère également de réfléchir à la mise en œuvre d'épreuves intégrées.
- 3 Le comité des experts recommande de développer la préparation des étudiants à leur insertion dans le monde professionnel, tant sur le plan théorique (organisation du travail, définition des priorités, délégation, supervision, etc.) que pratique. Il suggère de travailler étroitement cette question avec les partenaires de terrain.
- 4 Concernant la mesure de la charge de travail des étudiants, il conviendrait de développer plusieurs actions. Une formation institutionnelle devrait être mise en œuvre pour l'ensemble des professeurs sur les ECTS. Les fiches descriptives de cours devraient être construites en respectant une même architecture.
- 5 Le comité des experts recommande de définir des critères de qualité minimale pour les supports de cours (révision systématique, actualisation de la bibliographie, structuration et articulation du contenu etc.). Cette démarche devrait être l'occasion de mettre en place une procédure et une évaluation annuelle systématique des supports.
- 6 Le comité des experts invite la HE à examiner l'opportunité - voire la nécessité - d'une semaine de propédeutique pour faciliter l'intégration des étudiants de première année et atténuer les écarts de niveaux de connaissance liés à une hétérogénéité de recrutement.

- 7 Le comité des experts suggère de mesurer l'impact du système d'aide à la réussite pour chaque année académique, d'en analyser les résultats et d'en tirer toutes les conclusions afin d'apporter des améliorations si nécessaire.

CHAP 3 : La vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a pu observer des étudiants très motivés et impliqués. Ils participent aux différentes réflexions menées tant sur le plan de l'évolution du cursus que sur la vie dans la HE. Il souligne également l'accessibilité des professeurs et le soutien apporté dans les apprentissages des étudiants.
- 2 Située au cœur de Bruxelles, à quelques minutes de la Grand Place, l'institution est particulièrement bien desservie en transports en commun. Sa situation centrale donne aux étudiants un accès aisé. Vu le caractère international de son recrutement, l'entité offre aux étudiants s'inscrivant dans l'institution un service logement leur permettant de trouver plus aisément un lieu de vie proche de l'établissement.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Les salles de cours sont mal insonorisées en regard du nombre d'étudiants. Il est difficile pour les étudiants se trouvant dans les derniers rangs de voir facilement les présentations.

RECOMMANDATION

- 1 Le comité des experts recommande d'envisager la recherche de nouveaux locaux en concrétisant les projets de déménagement annoncés lors de la visite. .

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 En ce qui concerne les ressources humaines, le comité des experts souligne un fort engagement des enseignants. Ceux-ci font preuve d'une grande souplesse d'adaptation et d'organisation. Il y a dans cette équipe beaucoup de dynamisme et de positivisme mais aussi une capacité à se remettre en question. La qualité des relations interpersonnelles facilite l'ouverture au changement.
- 2 Une politique de formation continue bien réelle est largement suscitée par l'équipe de direction. Le comité des experts note que la direction se montre ouverte à la participation du personnel à des colloques, journées d'études ou formations.
- 3 Il existe un accueil et un accompagnement formalisé pour les nouveaux enseignants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Au niveau des ressources humaines, le comité des experts note un déficit dans le système d'évaluation des compétences des enseignants.
- 2 Au niveau matériel, le comité des experts constate un bâtiment peu adapté aux besoins actuels de la formation pour les activités d'apprentissage mais aussi en termes de lieux de cours et de détente pour les étudiants. Le comité regrette par exemple la présence d'un seul local organisé comme une chambre d'hôpital, compte tenu du nombre d'étudiants en augmentation constante.
- 3 Le comité des experts constate des ressources bibliographiques qui nécessiteraient d'être étoffées et une bibliothèque de petite taille.
- 4 Les conditions de conservation et de stockage du matériel de pratique ne sont pas toujours optimales.
- 5 Le comité des experts souligne des moyens informatiques mis à disposition des étudiants insuffisants et l'absence de réseau WIFI.

RECOMMANDATIONS

Dès lors, le comité des experts recommande à la HE:

- 1 de mettre en place une réelle politique de gestion des ressources humaines en :
 - opérationnalisant et systématisant des entretiens de fonctionnement
 - anticipant le départ de certains professeurs à la retraite (gestion prévisionnelle des ressources et compétences)
 - travaillant à l'élaboration d'un référentiel de compétences du corps enseignant.
- 2 d'augmenter, de diversifier et d'actualiser les salles de pratique et l'équipement en augmentant les moyens alloués à ce poste dans le cas où l'acquisition de nouveaux locaux ne pourrait pas se faire.
- 3 de mettre en place une veille documentaire ou de collaborer avec d'autres opérateurs qui assurent ce type de veille afin d'étoffer la base documentaire de la bibliothèque.

- 4 dans le contexte du futur déménagement, d'envisager peut-être une solution intermédiaire permettant aux étudiants d'avoir un accès à un réseau internet sans fil.

CHAP 5 : L'entité dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a pu constater des relations de partenariat performantes avec les terrains de stage et les futurs employeurs.
- 2 Il note également la participation de la HE à divers projets internationaux.
- 3 L'Initiation à la recherche intégrée dans le programme pédagogique du TFE est également à souligner.
- 4 Dans le cadre des services à la collectivité, le comité des experts constate une part active de l'entité dans le développement des soins infirmiers notamment par la mise à disposition des compétences spécifiques de l'équipe pédagogique pour réaliser des formations continues (jugement clinique, praticiens formateurs, etc.).
- 5 Le comité des experts souligne également la satisfaction des partenaires quand a l'interactivité existante entre professeurs et professionnels de terrain permettant le maintien des connaissances.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le nombre d'étudiants partant à l'étranger, que ce soit dans le cadre du programme Erasmus ou dans un cadre moins formel, est assez faible. L'organisation et la planification des cours de troisième année ne facilitent pas la réalisation de stages à l'étranger.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande de revoir la planification des cours en troisième année afin de faciliter le départ à l'étranger des étudiants.

OPPORTUNITÉS

Le comité des experts pointe comme principales opportunités :

- 1 Le potentiel humain et la dynamique de l'équipe enseignante
- 2 Le positionnement de la HE dans l'innovation dans les supports numériques comme « l'hôpital virtuel », l'utilisation de logiciels de dossier de soins, etc.
- 3 Le recrutement multiculturel d'étudiants qui donne à la HE une ouverture tout à fait positive.
- 4 L'évolution vers un nouveau référentiel de compétences (moins centré sur les matières et les contenus) correspondant davantage aux ambitions de l'entité et à son projet pédagogique.
- 5 L'intégration de l'entité dans de nouveaux locaux
- 6 La pénurie d'infirmiers quasi permanente tant au niveau national qu'au niveau des pays limitrophes laissant prévoir un besoin de formation important pour les années à venir.

RISQUES

- 1 La taille de l'établissement n'est plus vraiment adaptée au regard du nombre d'étudiants et des besoins en place nécessaire notamment pour les cours pratiques.
- 2 Le fait que la catégorie paramédicale n'offre qu'un programme d'études (catégorie « uni-section »).
- 3 La pyramide des âges des enseignants est un risque qui pourrait se révéler être une opportunité.
- 4 L'absence de politique de recherche formalisée ne permettra pas à terme de garantir les fondements scientifiques au programme et aux enseignants d'acquérir toutes les compétences requises dans l'enseignement supérieur.

CONCLUSION

Une vraie dynamique qualité est en place dans cet établissement, qui est connu et reconnu. La clarté du dispositif a permis au comité des experts d'identifier rapidement les points d'amélioration. L'entité a elle-même une vision réaliste de ses forces et des défis et une analyse juste et transparente de son propre fonctionnement. Depuis la rédaction du RAE, plusieurs chantiers ont été entamés. Il importe toutefois de veiller à une priorisation de ceux-ci afin de ne pas disperser les ressources.

De nombreux défis sont encore au rendez-vous, notamment la recherche de nouveaux locaux et la mise en œuvre du plan de suivi. Le comité des experts reste persuadé qu'en conservant la dynamique positive actuelle, l'entité pourra y répondre avec succès.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> → Véritable culture de la qualité installée de longue date → Nombreux outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité et analyse systématique des données récoltées → Très bonne communication entre la direction, l'équipe pédagogique et les étudiants → Référentiel de compétences bien intégré par l'équipe pédagogique et les partenaires du programme → Jugement clinique, pratique réflexive et développement de l'apprentissage autonome intégrés dès le début de la formation → Bonne préparation aux stages grâce aux cours pratiques et au développement de nombreux outils (fiches techniques, vidéos, hôpital virtuel) → Dispositif d'aide à la réussite opérationnel → Motivation et implication des étudiants dans les réflexions menées sur le plan de l'évaluation du cursus et de la vie dans la HE → Grande souplesse d'adaptation et d'organisation de la part des enseignants → Politique de formation continue largement suscitée par la direction → Relations de partenariat performantes avec les terrains → Initiation à la recherche intégrée dans le TFE 	<ul style="list-style-type: none"> → Absence de moments d'échange formels entre enseignants d'une même année n'améliorant pas l'interdisciplinarité → Manque de clarté dans le type d'évaluation du stage et manque de cohérence dans l'évaluation des rapports de stage (absence de politique commune) → Méconnaissance de la mesure de la charge de travail des étudiants et du système ECTS → Syllabi pas systématiquement actualisés → Salles de cours mal insonorisées vu le nombre d'étudiants → Déficit dans le système d'évaluation des compétences des enseignants → Bâtiment peu adapté aux besoins actuels de la formation pour les activités d'apprentissage → Manque de ressources bibliographiques → Equipement informatique insuffisant → Nombre d'étudiants partant à l'étranger assez faible

Opportunités et risques

- Opportunité : situation de l'institution (accès aisé)
- Opportunité : potentiel humain et dynamique de l'équipe enseignante
- Opportunité : pénurie d'infirmiers laissant prévoir un besoin de formation important pour les années à venir
- Risque : pyramide des âges des enseignants (défi pouvant se commuer en opportunité)
- Risque : absence de politique de recherche formalisée

Recommandations

- Démarche qualité : pérenniser les démarches entreprises
- Finaliser et formaliser certains axes stratégiques
- Formaliser un peu plus la communication interne
- Poursuivre la réflexion pédagogique autour d'une pédagogie ciblée sur les compétences
- Revoir les différents dispositifs d'évaluation et rendre formel le dispositif distinguant évaluation formative et certificative
- Organiser une formation institutionnelle pour l'ensemble des professeurs sur les ECTS
- Réfléchir à l'opportunité d'une semaine propédeutique pour atténuer les écarts de niveaux de connaissances
- Mettre en place une réelle politique de gestion des ressources humaines (entretiens de fonctionnement, gestion des départs à la retraite, référentiel de compétences du corps enseignant)
- Augmenter, diversifier et actualiser les salles de pratique et l'équipement ; envisager de changer de locaux



Evaluation 2010-2011 du cursus
Bachelier Soins infirmiers

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

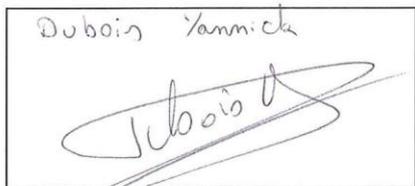
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
6	2	Point d'amélioration 2	Ce point faible, connu de l'institution a fait l'objet d'une réflexion pédagogique au cours de l'année académique 2009/2010 qui s'est concrétisée par la production d'un guide commun d'évaluation, présent dans la documentation à disposition des experts et en phase de test au moment de la visite de ceux-ci (l'annexe 13 du rapport d'auto-évaluation interne mentionne la mise en place d'un groupe de travail à ce sujet en septembre 2009).

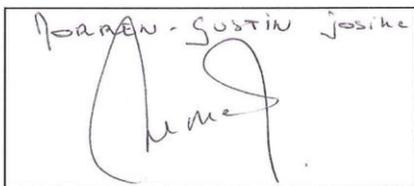
Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)


Michel van LIESHOUT
Directeur-Président

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Dubois Yannick


Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Roamen-Gustin Josike


¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.